

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Automne 2023**

Plan de cours  
Atelier de rétroaction de stage-bloc  
**CRI3360-C**

Vendredi de 8h30 à 11h30

Enseignante : Sophie Lussier  
[sophie.lussier@umontreal.ca](mailto:sophie.lussier@umontreal.ca)

Disponibilités : par courriel ou avant/après le cours

## Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Globalement, les ateliers de rétroaction de stage visent à fournir à l'étudiant-e des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration des expériences pratiques, des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'université.

## Objectifs du cours

### A- Objectifs généraux

1. Amener l'étudiant-e à faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.
2. À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.
3. Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans différents secteurs d'intervention.
4. Analyser sa façon d'intervenir et les rationnels qui la sous-tendent.

## B- Objectifs spécifiques

En termes plus précis, les ateliers visent à ce que l'étudiant-e :

1. Reconnaisse divers enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel à travers une première expérience d'interaction avec la clientèle;
2. Développe ses capacités et sa discipline d'auto observation et de réflexion critique, tant sur les plans individuel que professionnel;
3. Développe son jugement professionnel face aux interventions réalisées ;
4. Connaisse les orientations gouvernementales, lois, règlements, protocoles et préconisations qui s'appliquent dans le milieu de stage;
5. Améliore ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec les publics desservis et les partenaires professionnels ;
6. Apprenne à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle et ses capacités;
7. Développe un esprit critique par rapport aux interventions cliniques, psychosociales, communautaires ou les travaux de recherches réalisés dans le milieu de stage ;
8. Sois capable de mieux saisir les enjeux et débats cliniques, communautaires, sociopolitiques, professionnels et administratifs propres au milieu de stage.

## Rôle de chacun

- **L'étudiant-e** : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.
- **L'enseignant** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant-e aux plans théorique, professionnel et personnel.
- **Le superviseur terrain** : en collaboration avec le professeur et à partir du « vécu » sur le terrain, il a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant-e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

## Approches pédagogiques

- Échanges sur les situations vécues en stage
- Journal de bord
- Études de cas

- Thèmes de discussion

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### ***Le stage pratique (CRI3260, 9 crédits) 5 septembre au 20 décembre***

#### a) **Le stage (80%)**

Il y aura deux rencontres d'évaluation : au mi-stage et à la fin du stage. L'enseignante se rendra sur place. Les évaluations se font à l'aide de la grille d'évaluation du stage. L'étudiant-e doit d'abord remplir la grille selon son appréciation de sa performance. Le/la superviseur/e procède au même exercice de son côté. L'étudiant-e doit ensuite faire une mise en commun avec son/sa superviseur/e. Dans un troisième temps, lors des visites de l'enseignante, l'étudiant-e devra lui **remettre une copie papier** de la dernière version et lui présenter le résultat de l'évaluation. C'est l'enseignante qui accorde la note, qui compte pour 80% de la note finale.

#### b) **Le rapport mi-stage (0%)**

Ce rapport est un travail écrit (3 pages maximum), qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages au mi-stage. Il fait brièvement état des activités et des tâches (maximum 1/3 pages en point form). Nous vous demandons de faire **une autocritique globale** des apprentissages au niveau des habiletés professionnelles et du développement personnel et professionnel en vous référant à votre contrat pédagogique. Faire ressortir les obstacles rencontrés, les gains ou bénéfices retirés. Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances? En d'autres termes, qu'avez-vous appris? Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi? Quels sont les objectifs fixés et les moyens pour les atteindre? Quelles sont vos forces pour atteindre ses objectifs?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation, et une copie papier est déposée dès le cours suivant.

Ce travail ne sera pas noté. Il sera corrigé afin de vous aider à améliorer le rapport final.

#### Critères de correction :

Esprit de synthèse;

Profondeur de la réflexion;

Qualité du français;

Respect des consignes (nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12, Format Word).

#### c) **Le rapport fin de stage (20%)**

Le rapport de fin de stage est un travail écrit (5 pages maximum) qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le mi-stage Il consiste en une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage):

- sur le plan de la connaissance;
- sur le plan des habiletés professionnelles;
- sur plan du développement personnel et professionnel.

En quoi cette expérience est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue? Où en est l'atteinte des objectifs fixés?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation. Il doit contenir les 5 pages du rapport ainsi que les deux pages de l'étude de cas révisée (voir plus loin).

Critères de correction :

Esprit de synthèse;

Profondeur de la réflexion;

Qualité du français;

Respect des consignes (nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12, Format Word).

### ***L'atelier de rétroaction de stage (CRI3360, 3 crédits)***

---

a) **Discussion sur un thème choisi** (travail en équipe) (45%)

Ce travail se fait en équipe 2 ou 3. Il comporte une partie orale et une partie écrite. L'objectif est de réfléchir ensemble sur différents thèmes. Chaque équipe sera invitée à choisir, à partir de situations vécues en stage et des propos échangés au cours de la rétroaction, un sujet d'analyse. L'équipe devra bien se préparer.

Pour bien cibler l'angle du sujet, il est fortement recommandé de consulter l'enseignante. Une semaine avant la présentation, l'équipe devra informer l'enseignante (par courriel, avec tous les membres du groupe) du sujet choisi et lui envoyer une ébauche du plan de travail ainsi que les textes choisis.

Le courriel doit contenir :

- Tous les membres de l'équipe;
- Le sujet, la raison pour avoir choisi ce sujet;
- Les éléments de définitions, concepts à transmettre au groupe;
- Les sources bibliographiques;
- Le ou les objectifs visés par la discussion (l'objectif d'apprentissage)

Une version retravaillée de ce plan devra être déposée, en version papier à l'enseignante le matin de la discussion. Ça ne doit pas être une présentation de cas clinique. Un calendrier des présentations sera établi.

- Discussion de 45 min (25%)

Questions importantes pour préparer la discussion.

- Quel est le sujet/thème?
- Pourquoi avez-vous choisi ce sujet, le lien avec le milieu de stage? Quel en est le déclencheur?
- Quels sont les définitions, les éléments d'information, les concepts, pertinents à transmettre au groupe?
- Quelle question pourriez-vous poser au groupe pour faire avancer la discussion, mais surtout

la réflexion?

- Quel est l'objectif d'apprentissage?

Déroulement proposé : 10 minutes pour présenter le sujet, les informations pertinentes, la question au groupe et l'objectif d'apprentissage. 20-25 minutes d'échanges et de discussion. 5-10 minutes pour identifier les apprentissages.

- Travail écrit (20%)

Document écrit de 3 pages maximum qui expose l'analyse critique des éléments présentés et discutés avec le groupe. Ce travail sera remis en classe (version papier) une semaine après la discussion.

Le sujet pourrait être choisi parmi les thèmes suivants :

- La structure des organisations, la mission, le mandat...
- Une approche d'intervention
- L'intervention auprès d'une clientèle particulière (jeunes, adolescents, familles, hommes, femmes, personnes âgées...)
- Modalités d'intervention (individuel, familial, groupe, couple...)
- Le soi en intervention
- Une problématique : l'itinérance, la dépendance, la violence, la santé mentale, la déficience intellectuelle
- Le travail de partenariat
- Le travail d'équipe...

#### **Critères de correction :**

Le lien entre le sujet et le vécu de stage (d'au moins un membre de l'équipe);

La pertinence des définitions, des concepts, des éléments informations;

La cohérence entre le sujet, les informations, la question posée et l'objectif d'apprentissage;

La rigueur de l'analyse;

La qualité du français;

Respect des consignes (nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12, Format Word).

#### **b) Présentation de cas/Étude de cas (30%)**

Il s'agit d'une activité de 30 minutes où l'étudiant-e fera une présentation dynamique portant sur un cas clinique. L'objectif de cette présentation est de permettre aux étudiants d'expérimenter une discussion/étude de cas comme dans une réunion d'équipe professionnelle.

L'étudiant-e devra identifier :

- son besoin;
- les difficultés de la personne;
- la problématique choisie;
- l'histoire familiale;
- les tentatives antérieures de résolution du problème...

Un canevas sera suggéré, mais vous pourrez choisir la forme qui vous convient (2 pages maximum). Il faudra transmettre le premier jet de votre étude de cas à l'enseignante (minimum 4 jours avant votre présentation). Ainsi les commentaires apportés pourront vous aider à mieux vous préparer. Une copie imprimée (recto/verso) de la dernière version de cette présentation devra être déposée à l'enseignante au début du cours.

Un calendrier des présentations sera établi.

**c) Participation active en classe (25%)**

**Critères d'évaluation de la participation**

Critères	Indicateurs
<b>Présence</b>	Assiduité et ponctualité
<b>Contribution</b>	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: - Soulève des questions pertinentes; - Émet des opinions; - Soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences.
<b>Attitude</b>	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique.
<b>Écoute</b>	Manifeste une écoute active des autres participants.
<b>Interaction</b>	Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.

**Barème de notation**

**Grille de conversion des pourcentages**

Grille de conversion des			
Points	Note littéral	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50

0	E	Échec	-de 50
---	---	-------	--------

### Déroulement du cours

	Dates	Activités
Cours 1	8 septembre	Présentation du plan de cours Vérification des coordonnées Entente et attentes, formation des équipes Rétro Rencontres individuelles
Cours 2	15 septembre	Rétro. Rencontre individuelles
Cours 3	22 septembre	Rétro. Discussion équipe 1
Cours 4	29 septembre	Rétro. Discussion équipe 2
Cours 5	6 octobre	Rétro. Discussion équipe 3
Cours 6	13 octobre	Rétro. Discussion équipe 4
Cours 7	20 octobre	<b>Congé.</b> Évaluations dans les milieux
Cours 8	27 octobre	<b>Congé.</b> Évaluations dans les milieux
Cours 9	3 novembre	Rétro. Étude de cas (2)
Cours 10	10 novembre	Rétro. Étude de cas (2)
Cours 11	17 novembre	Rétro. Étude de cas (3)
Cours 12	24 novembre	Rétro. Étude de cas (2)
Cours 13	1 décembre	Rétro. Étude de cas (2)
Cours 14	8 décembre	Rétro. Bilan des apprentissages
Cours 15	14 décembre	<b>Congé.</b> Évaluations dans les milieux

Il est à noter que le déroulement du cours peut être changé sans préavis.

### Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant-e de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

### Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

### Règlement des études de premier cycle

**Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :**

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.



## Références bibliographiques

### 1. Ouvrages criminologiques pertinents.

« **Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés.** » Collectif sous la direction de Jean Poupart; Presses de l'Université du Québec; 270 pages. (2004).

### 2. Histoire du mouvement communautaire.

DOUCET, Laval et FAVREAU Louis: «**Théorie et pratiques en organisation communautaire**». Presses de l'Université du Québec, 1992; 462pp.

FAVREAU Louis: « **Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours** ». Le centre de formation populaire; Les éditions du Fleuve, 1989, 307pp.

### 3. Pratique de l'action communautaire

PANET-RAYMOND, Jean, MAYER, Robert et LAMOUREUX, Henri: « **La pratique de l'action communautaire** ». Presses de l'Université du Québec, 2002, 518 pp.

RENÉ, Jean-François, Michelle Duval, Danielle Fournier et Suzanne Garon: « **Les organismes communautaires au Québec : des pratiques à la croisée des chemins. Rapport de recherche sur la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux et les transformations dans les pratiques des organismes communautaires.** ». Montréal : Centre de formation populaire (CFP) et Relais Femmes. 2001. 211pp.

### 4. Philosophie d'intervention et action communautaire

Revue *SERVICE SOCIAL*: « **Oppression, intolérance et intervention** ». Volume 40, numéro 3, Université Laval, 1991. 172pp.

LAMOUREUX, Henri: « **Le citoyen responsable: l'éthique de l'engagement social** ». VLB Éditeur, 1998, 193p.

LAMOUREUX, H.: « **Le partenariat à l'épreuve** ». Montréal: Éditions St-Martin, 1994). 135 pp.

CYRULNIK, Boris.: « **Les vilains petits canards** ». Odile Jacob; poches; 234 pp. (2004).  
CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec; « **Quel temps pour les jeunes ? La participation sociale des jeunes** ». Mai 2001.

NINACS William A. : « **Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec** ». Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'Université Laval. École de service social, Faculté des sciences sociales. Québec. Janvier 2002.

KARSZ, Saül: « **Empowerment: une notion bien-pensante permet-elle de penser ?** » in *Nouvelles pratiques sociales*, volume 21, numéro 1; 2008, p.150-157; Presses de L'Université du Québec.

LE BOSSÉ, Yann: « **L'empowerment: de quel pouvoir s'agit-il ?** » in *Nouvelles pratiques sociales*, volume 21, numéro 1; 2008, p.137-149; Presses de L'Université du Québec.

## 5. Médicalisation du social

*Nouvelles pratiques sociales* : « **Le phénomène de la médicalisation du social : enjeux et pistes d'intervention** ». Volume 19, numéro 2; Presses de L'Université du Québec, 2007; 218 pp .

LAFORTUNE, D.: « **Médicaments psychotropes et placement des jeunes en centres de réadaptation** » in J. Collin, L. Monnais & M. Otero (Eds.) *Le médicament au cœur de la socialité contemporaine* (pp. 223-245). Montréal : Presses de l'Université du Québec. (2006).

LAFORTUNE, D. et Laurier, C. « **Le recours aux médicaments psychotropes dans la prise en charge des jeunes hébergés dans les Centres Jeunesse** » in Guyon, L., Brochu, S. et Landry, " *Les jeunes et les drogues*", pp. 203-233). Québec: Presses de l'Université Laval. (2005).

FLEURY, Marie-Josée et GRENIER, Guy. « **Historique et enjeux du système de santé mentale québécois** » . Ruptures, revue transdisciplinaire en santé, vol. 10, n° 1, pp. 21-38. (2004)

PAGÉ, J.C.: « **Les fous crient au secours, témoignage d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu** ». Montréal. Les éditions du Jour. (1961)

BRIÈRE Nathalie, Henri DORVIL, Josée CHENARD, Paul MORIN : « **Habitation et santé mentale** ». Colloque sur le logement et la santé mentale. Novembre (2000).

## 6. Jeunesse

RENÉ, Jean-François.: « **La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire** ». In *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, pp. 153-171. (1993).

BOUCHARD, Camil et coll.: « **Un Québec fou de ses enfants: rapport du groupe de travail pour les jeunes** ». Gouvernement du Québec, 179 pp. (1991)

### **7. Employabilité**

BOUCHARD Camil, LABRIE Vivian, et coll.: « **Chacun sa part: rapport du groupe de travail sur la sécurité du revenu** ». Gouvernement du Québec. (1995).

GOYETTE, Martin ; BELLOT, Céline; PANET\_RAYMOND, Jean. « **Le projet Solidarité Jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté** ». PUQ 178 pp. (2006).

ROY, Shirley, HURTUBISE Roch, et coll.: « **L'itinérance en question** ». Presses de l'Université du Québec; collection Problèmes sociaux et interventions sociales; Québec; 282 pages.

BELLOT, Céline et Marie-Marthe COUSINEAU.: « **Des pratiques controversées : la rencontre entre agents de surveillance et itinérants dans le métro** ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11, no 1, p. 25-41. (1998).

### **8. Travail de rue**

CHEVAL, Chantal.: « **Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux** ». In *Problèmes sociaux – tome II – Études de cas et interventions sociales*, Dir. H. Dorvil et R. Mayer. Montréal : Presse de l'Université du Québec. pp. 362-385. (2001).

L'ATTRueQ. Collectif d'écriture: « **Le travail de rue: de l'oral à l'écrit. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante** ». Rédigé par Annie Fontaine et Jean-Marie Richard. Drummondville: Refuge La Piaule du Centre du Québec, 96 p. (1997).

WHITE, Deena. : « **La gestion communautaire de l'exclusion** ». In *Lien social et politiques- RIAC*.no 32, p. 37-49. (1994).

FONTAINE, Annie. : « **Aux marges du social, le travail de rue.** » *Revue Intervention : dossier les protections sociales*, no 119. Office professionnel des travailleurs sociaux du Québec. p. 15-23. (2003).

FONTAINE, Annie.: « **Le travail de rue face aux pressions technocratiques: les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés**, Mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM. 169 p. (2001).

PECTOR, Jacques.: « **Logique instrumentale et logique de propension** ». Document de travail. Montréal. ATTrueQ. 12 p. (2003).

LEBLANC, Guillaume : « **L'invisibilité sociale**. Paris PUF Pratiques théoriques 196 pages (2009).

### 9. Intervention de groupe

STEINBERG, D.M.: « **Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à mieux s'entraider** ». Coordination de la traduction par J. Lindsay. Québec : Université Laval, École de service social. PUL, 290 p. (2008)

TURCOTTE, D. Lyndsay J.: « **L'intervention sociale auprès des groupes** ». 2<sup>e</sup> éd. Montréal : Gaëtan Morin. Chenelière Education . (2008).

BRETON M. University of Toronto.: « **Learning from Social Group Work Traditions** ». *Conférence présentée à "The 11th Annual Symposium of The Association for the Advancement of Social Work with Groups"*, Montreal, October 26-29, 1989. Version révisée, *The Haworth Press, Inc.(2005)*

BERTEAU, G.: « **La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux** ». Presses de l'Université du Québec. 2008)

ST-ARNAUD, Y.!: « **Les petits groupes. Participation et animation** ». 3<sup>e</sup> éd. Montréal : Gaëtan Morin, Chenelière Éducation. (2008)

BOISVERT, D. Cossette F. et Poisson, M.: « **Animateur compétent, groupes efficaces** ». Presses Inter universitaires. (1995).

BOISVERT, D. Cossette F. et Poisson, M. : « **Animation de groupes**. Presses Inter universitaires ». (2007).